



AFRICAN UNION  
**INTERAFRICAN BUREAU  
FOR ANIMAL RESOURCES**

# ALIGNEMENT DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE DE MADAGASCAR

SUR LE CADRE POLITIQUE ET LA STRATÉGIE DE  
RÉFORME DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE  
EN AFRIQUE (PFRS)



## RAPPORT FINAL

JUIN 2023

par  
**KOKO Chantal de Cupertino**  
Ingénieure Halieute/ Océanographe  
de formation  
**Directeur Régional de la Pêche et  
de l'Économie Bleue**  
Ministère de la Pêche et de  
l'Économie Bleue  
MADAGASCAR  
Facilitateur au sein de l'UA-BIRA  
E-mail: cuper\_chant@yahoo.com



# TABLE DE MATIERES

ACRONYMES & ABREVIATIONS.....	iv
RESUME.....	vi
INTRODUCTION.....	1
I- EXAMEN DU TAUX D'ALIGNEMENT DES DOUMENTS STRATEGIQUES POUR LA PECHE ET L'AQUACULTURE DE MADAGASCAR.....	2
1) DOCUMENTS STRATEGIQUES DE REFERENCE ET DE L'EXAMEN .....	2
2) METHODOLOGIE .....	2
Tableau N°1 : Domaines politiques de la PFRS africaine .....	3
3) NOTATION D'ALIGNEMENT.....	3
4) TAUX D'ALIGNEMENT ET ANALYSE DE COHERENCE.....	4
Tableau N°2 : Analyse du taux d'alignement du SNDAM/ SNEB par rapport à la PFRS africaine .....	4
II- LACUNES POLITIQUES IDENTIFIÉES ET DES QUESTIONS CLÉS DU SECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE.....	6
III- DES MEILLEURES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ANTÉRIEURES.....	7
CONCLUSION PARTIELLE I .....	9
IV- REVISION DU CADRE POLITIQUE ET DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE POUR MADAGASCAR.....	10
A- OBJECTIF N°1 : MISE EN ŒUVRE DU CADRE REGLEMENTAIRE.....	10



AFRICAN UNION  
INTERAFRICAN BUREAU  
FOR ANIMAL RESOURCES



B- OBJECTIF N°2 : REFORME DE LA PECHE ET PERFORMANCE DE LA PFRS AUX NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL.....	15
CONCLUSION PARTIELLE II .....	19
CONCLUSION GENERALE .....	20
BIBLIOGRAPHIE.....	I
ANNEXE .....	II
A- DESCRIPTION DES ACTIVITES.....	II
B- PERSONNES CONSULTEES: . .....	III
A FRAMEWORK TO AID IN THE REVIEW OF MADAGASCAR FISHERIES AND AQUACULTURE POLICIES AND LAWS USING THE PFRS, REGIONAL INSTRUMENTS AND GLOBAL BEST PRACTICES AS BENCHMARKS.....	VI

## ACRONYMES & ABREVIATIONS

<b>UA-BIRA</b>	Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine
<b>UA-EM</b>	États membres de l'Union africaine
<b>MARP</b>	Mécanisme africain pour la réforme de la pêche
<b>UE</b>	Union européenne
<b>CCPR</b>	Code de conduite pour une pêche responsable
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>APF</b>	Accord de partenariat dans le domaine de la pêche
<b>CEG</b>	Chefs d'État et de gouvernement
<b>INN</b>	illégal, non déclarée et non réglementée
<b>SCS</b>	Suivi, contrôle et surveillance
<b>AMP</b>	Aire marine protégée
<b>NEPAD</b>	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ANE</b>	Acteurs non étatiques
<b>CER</b>	Communautés économiques régionales
<b>ORP</b>	Organisation régionale de la pêche
<b>CPRS-PA</b>	Cadre politique de réforme et de stratégie pour la pêche et l'aquaculture ( <b>PFRS</b> )
<b>MPEB</b>	Ministère de la pêche et de l'économie bleue
<b>DGPA</b>	Direction générale de la pêche et de l'aquaculture
<b>DGEB</b>	Direction générale de l'économie bleue
<b>SNDAM</b>	Stratégie Nationale de Développement de l'Aquaculture à Madagascar

<b>SNEB</b>	Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue
<b>GAPCM</b>	Groupement des Crevettiers et Aquaculteurs de Madagascar
<b>IH.SM</b>	Institut Halieutiques et des Sciences de la Mer
<b>PADCM</b>	Plan de développement de l'aquaculture continentale à Madagascar
<b>PPE</b>	Pêche à petite échelle
<b>SRPA</b>	Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture
<b>MAEP</b>	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
<b>TGRH</b>	Transfert de la gestion des ressources halieutiques
<b>CDA</b>	Centre de développement de l'aquaculture
<b>AMPA</b>	Agence malgache pour la pêche et l'aquaculture
<b>DRPEB</b>	Direction Régionale de la Pêche et de l'Economie Bleue
<b>FTM</b>	Foibe Tao-tsaritany Malagasy (ou Centre d'Information Cartographique de Madagascar)

## SYNTHESE EXECUTIVE

Nom de l'activité	Examen des politiques nationales en matière de pêche et d'aquaculture en vue de leur cohérence/alignement avec le cadre politique et la stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique.
Air de couverture d'activité	Madagascar
Numéro de l'appel d'offres/du contrat	
Client& Adresse	Le Directeur & Chef de Mission, Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) Kenindia Business Park ; Museum Hill, Westland Road, P.O. Box 30786,00100, Nairobi Kenya.
Consultante et adresse	KOKO Chantal de Cupertino Bureau logement DRPEB Vakinankaratra EST TRIBUNAL Antsirabe Madagascar <a href="mailto:cuper_chant@yahoo.com">cuper_chant@yahoo.com</a> Tel. +261 34 05 870 77 +261 34 12 173 98 (Whatsapp)

## RESUME

Ce document a été élaboré dans le but d'évaluer la cohérence du cadre politique et de la stratégie de réforme de développement de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar par rapport à un document similaire conçu pour les Etats membres de l'Union Africaine (UA) ou le Cadre politique de réforme et de stratégie pour la pêche et l'aquaculture africain (PFRS<sup>1</sup>).

A part Madagascar, cet exercice est aussi réalisé dans 14 autres pays membres de l'UA dans le cadre du projet FISHGOV 2 et sous la coordination du Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA).

L'objectif principal c'est de développer des politiques réalistes de pêche et d'aquaculture durables en Afrique.

Pour cette étude, la SNDAM<sup>2</sup> et la SNEB<sup>3</sup> ont été choisies en tant que documents stratégiques objets de l'examen de cohérence par rapport à la PFRS. Grâce au guide PFRS, au cadre d'aide à la révision des politiques et des lois sur la pêche et l'aquaculture en utilisant la SRPA<sup>4</sup> ainsi qu'aux instruments régionaux et les meilleures pratiques mondiales comme points de référence, l'évaluation du taux d'alignement du cadre politique de développement de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar par rapport au cadre politique et

stratégie de réforme sur ce domaine au niveau africain s'établirait à hauteur de **76,75%**.

Ce taux d'alignement indique que la stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar est quasi cohérente à celle de l'Afrique, néanmoins après une analyse plus approfondie par critère, il s'avère que ces stratégies nécessitent encore plus de mise en œuvre et d'être appliquées de manière à atteindre la vision actuelle du Ministère de la Pêche et de l'Economie bleue, à savoir « **Pêche et aquaculture comme piliers de l'émergence économique de Madagascar à travers le développement de l'économie bleue et l'amélioration de la gouvernance** », épousant parfaitement les objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA<sup>5</sup>.

<sup>1</sup>**PFRS** : Policy Framework and Reform Strategy of Fisheries and Aquaculture (ou le Cadre politique de réforme et de stratégie pour la pêche et l'aquaculture)

<sup>2</sup>**SNDAM** : Stratégie Nationale de Développement de l'Aquaculture à Madagascar)

<sup>3</sup> **SNEB** : Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue) du secteur pêche et aquaculture

<sup>4</sup>**SRPA** : Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture

<sup>5</sup>**Agenda 2063 de l'UA** : l'Afrique Que Nous Voulons/ édition populaire, avril 2015

## INTRODUCTION

Dans le cadre du projet FISHGOV2, (relative à la mise en œuvre par l'UA-BIRA sur financement de l'UE), intitulé **"Améliorer la gestion durable des pêches et le développement de l'aquaculture en Afrique"**, ce programme a été mis en place pour une réforme accélérée du secteur et vise à renforcer la contribution de la pêche et de l'aquaculture durable à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA, notamment en termes de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de création de richesses. L'objectif principal de ce programme consiste à mettre en œuvre des activités qui répondront aux objectifs et aux principes des déclarations, recommandations et résolutions cohérentes à l'Agenda 2063 de l'UA ainsi qu'à la PFRS Africaine.

Dans cette optique et afin de développer des politiques réalistes de pêche et d'aquaculture durables en Afrique, l'UA par le biais de l'UA-BIRA a identifié 15 pays membres considérés comme vulnérables par rapport à leur stratégie de développement de la Pêche et de l'Aquaculture, afin de réaliser un exercice dont le but serait de faciliter l'alignement des politiques nationales de pêche et d'aquaculture pour chaque pays (dont Madagascar en fait partie).

L'élaboration du présent document a nécessité :

(i) des séances de consultation des parties prenantes réalisées d'abord avec l'équipe dirigeante du Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue de Madagascar, en particulier auprès de Son Excellence Monsieur le Ministre MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert, puis avec les cadres des équipes des deux Directions Générales au niveau de ce Ministère (dont la DGPA et la DGEB) ainsi que des autres départements ministériels (CDA et AMPA) et également avec

des partenaires privés et publics (l'APDRAPisciculture Paysanne, le FIFIMPAVA, le GAPCM (Groupement des Aquaculteurs et des Pêcheurs Crevettières de Madagascar), l'IH.SM (Institut Halieutique et des Sciences Marines),

(ii) l'identification et la collecte des documents de référence supplémentaires consécutivement aux entretiens en ligne avec des collègues étrangers ayant des expériences sur le domaine similaire et travaillant depuis des années pour le développement de la pêche et de l'aquaculture au niveau régional (Océan Indien,...),

(iii) L'analyse des documents envoyés par l'équipe de supervision de l'UA-BIRA, et enfin,

(iv) La considération des documents stratégiques plus spécifiques relatifs au développement de la pêche et de l'aquaculture à Madagascar qui sont la SNDAM<sup>6</sup> (MAEP, 2021) et la SNEB<sup>7</sup> (MPEB, 2022).

Afin de faciliter l'alignement sur le cadre politique et la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (PFRS), ces deux documents stratégiques susmentionnés (SNDAM et SNEB) qui définissent les politiques nationales de pêche et d'aquaculture de Madagascar ont été analysés en utilisant le cadre d'aide à la révision des politiques et des lois sur la pêche et l'aquaculture ainsi que le guide pour la mise en œuvre du cadre politique et de la stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (GUIDE PFRS<sup>8</sup>).

<sup>6</sup> Stratégie Nationale pour le Développement de l'Aquaculture à Madagascar (2021-2030), Juin 2021

<sup>7</sup> Stratégie de développement de l'Economie Bleue / secteur pêche et aquaculture (2023 – 2025), juin 2022

<sup>8</sup> GUIDE PFRS : Un guide pour la mise en œuvre du cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, octobre 2015

## I- EXAMEN DU TAUX D'ALIGNEMENT DES DOUMENTS STRATEGIQUES POUR LA PECHE ET L'AQUACULTURE DE MADAGASCAR

### 1) DOCUMENTS STRATEGIQUES DE REFERENCE ET DE L'EXAMEN

Au sein de l'UA, un document stratégique pour le développement du cadre politique et de la stratégie de réforme (ou PFRS) a été élaboré en mai 2014 pour mettre en place un cadre propice et favorable pour le secteur de la Pêche et à catalyser un développement social et économique équitable en Afrique. Celui-ci constitue le document de référence de cette présente exercice sur l'alignement de politique de développement de la pêche et de l'aquaculture appliqué aux 15 pays membres de l'UA.

Pour le cas de Madagascar, la SNDAM et laSNEB constituent les documents stratégiques choisis pour l'examen de l'alignement du cadre politique de développement de la pêche et de l'aquaculture sur la PFRS africaine.

La SNDAM, publiée en 2021, marque la période pendant laquelle le ministère en charge de la Pêche était intégré au secteur Agriculture à l'époque du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). La validité du document court jusqu'en 2030 et se focalise notamment sur le développement de l'Aquaculture. La SNDAM (2021) est un document de politique sectorielle dont le but est de traduire et spécifier les objectifs de la politique générale du

Gouvernement relatifs à la pêche et à l'aquaculture dans le secteur de l'aquaculture, et d'offrir un référentiel stratégique pour promouvoir le secteur de l'aquaculture à Madagascar (SNDAM, 2021).

Quant à la SNEB secteur pêche et aquaculture, elle a été élaborée en 2022 et a été publiée en 2023 par le MPEB. Cette stratégie correspond par ailleurs, sur le plan national, à l'axe 4 des engagements de Madagascar en matière d'économie bleue (définis pour la conférence relative à l'économie bleue tenue à Nairobi en novembre 2018) et s'articule autour de 5 axes qui sont (i) l'amélioration de la gouvernance bleue (Axe 1) ; (ii) la lutte contre la pêche INN<sup>9</sup> (Axe 2) ; (iii) l'augmentation des bénéfices résultants des accords de pêche (Axe 3) ; (iv) l'intersectorialité et une approche intégrée (Axe 4) ; (v) l'amélioration des chaînes de valeur (Axe 5). (SNEB, 2022).

Le choix de ces deux documents stratégiques pertinents repose en réalité sur leur complémentarité et leur cohérence par rapport à la vision du MPEB Madagascar : « Pêche et aquaculture comme pilier de l'émergence économique de Madagascar à travers le développement de l'économie bleue et l'amélioration de la gouvernance », et ce pour un meilleur examen de la cohérence de cadre politique par rapport à la PFRS africain.

### 2) METHODOLOGIE

<sup>9</sup>INN : Illégal, Non déclaré et Non réglementé



L'outil principal utilisé durant l'analyse des documents cadre et politiques nationales pour le développement de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar a été « **le cadre d'aide à la révision des politiques et des lois sur la pêche et l'aquaculture en utilisant la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture (SRPA), les instruments régionaux et les meilleures pratiques mondiales comme points de référence** ».

L'utilisation de cet outil, présenté sous forme de fiche d'évaluation comprenant les 9 domaines politiques et illustrant les différents indicateurs mentionnés dans la PFRS, a facilité l'évaluation du taux d'alignement des politiques et stratégies nationales de pêche et d'aquaculture de Madagascar par rapport au cadre politique et stratégie de réforme de développement de pêche et aquaculture (PFRS) de l'Afrique.

L'analyse proprement dite consiste à calculer le pourcentage (%) d'alignement des domaines d'action et dont les domaines politiques analysés sont résumés dans le tableau n°1 suivant :

Tableau N°1 : Domaines politiques de la PFRS africaine

DOMAINE POLITIQUE N°	
1	Conservation et utilisation durable des ressources halieutiques et aquacoles
2A	Développement de la pêche à petite échelle

2B	Identification, développement et promotion des pêcheries d'estuaires et de mangroves (EMS) dans les États membres de l'Union africaine
3	Gestion durable de l'aquaculture
4	Commerce et commercialisation responsables et équitables du poisson
5	Coopération régionale et sous-régionale
6	Sensibilisation et développement des capacités humaines
7	Pêche en haute mer
8	Questions transversales concernant la pêche et l'aquaculture en Afrique

**Source :** Cadre d'aide à la révision des politiques et des lois sur la pêche et l'aquaculture.

### 3) NOTATION D'ALIGNEMENT

Pour la notation de l'alignement, un "Oui" correspond à une unité (1), un "En partie" à (0,5) et un "Non" à zéro (0). Des moyennes en pourcentage sont calculées pour les différents résultats et domaines politiques, ainsi que pour le niveau global d'alignement du ou des documents consultés. Mathématiquement, la somme totale des scores "Oui" (1) et "En partie" (0,5) a été exprimée en pourcentage du nombre de questions relatives au résultat politique, au domaine et au cadre général. Les notes non applicables (N/A) ne sont pas incluses dans le calcul de la note d'alignement.

#### 4) TAUX D'ALIGNEMENT ET ANALYSE DE COHERENCE

Après épluchage des deux documents stratégiques pertinents à savoir la stratégie nationale du développement de l'Aquaculture et la stratégie nationale de l'Economie Bleue pour les secteurs Pêche et Aquaculture à Madagascar (SNDAM et SNEB), et en respectant les consignes données dans les documents cadres élaborés par les experts et partenaires de l'UA-BIRA (*le cadre d'aide à la révision des politiques et des lois sur la pêche et l'aquaculture en utilisant la SRPA, les instruments régionaux et les meilleures pratiques mondiales comme points de référence et le guide PFRS*) en tant qu'outils d'analyse de cette consultance (détaillé dans la partie méthode d'analyse), on a pu calculer le pourcentage (%) d'alignement des domaines politiques pour le cas de Madagascar à **76, 75 %**. Ce pourcentage permet de considérer le niveau de Madagascar comme quasi cohérent au cadre politique et stratégie de réforme de pêche et aquaculture au sein de l'Afrique.

Le tableau N°2 ci-après illustre les aperçus sur le pourcentage d'alignement de chaque domaine politique constituant la PFRS et explique la cohérence de ces documents (SNDAM et SNEB) par rapport au document référence (la PFRS Africaine).

Les résultats détaillés de l'analyse sont insérés dans la partie ANNEXE de ce rapport.

Tableau N°2 : Analyse du taux d'alignement du SNDAM/ SNEB par rapport à la PFRS africaine

DOMAINE POLITIQUE N° :	TAUX D'ALIGNEMENT	JUSTIFICATION DE COHERENCE
------------------------	-------------------	----------------------------

1	Conservation et utilisation durable des ressources halieutiques et aquacoles	91,7 %	SNEB Axe 4 : - Une gestion des ressources au profit de l'environnement et du bien être humain
2A	Développement de la pêche à petite échelle	95,83 %	SNEB Axe 4 : - Une approche de planification spatiale avec tous les secteurs de l'économie bleue Axe 5 : - Amélioration de la répartition de la richesse créée
2B	Identification, développement et promotion des pêcheries d'estuaires et de mangroves (EMS) dans les États membres de l'Union africaine	33,4 %	SNEB Axe 4 : - Une approche de planification spatiale avec tous les secteurs de l'économie bleue
3	Gestion durable de l'aquaculture	70 %	SNDAM : Axes Stratégiques Axe1: Création des conditions

			nécessaires au développement des initiatives aquacoles privées, y compris en lien avec le climat des affaires Axe 2 : Mise en place de services d'appui adaptés pour le développement de l'aquaculture Axe 3 : Amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'aquaculture			6èm Domaine d'Action : Amélioration de la commercialisation des produits de l'aquaculture	
				<b>5</b>	Coopération régionale et sous-régionale	<b>100%</b>	SNEB - Axe 2 - Renforcement de la coopération régionale SNDAM/ - Axe 3 : Amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'aquaculture - 4èm Domaine d'Action : Coopération régionale et internationale
<b>4</b>	Commerce et commercialisation responsables et équitables du poisson	<b>83,3%</b>	SNEB - Axe 3 - Amélioration des accords de pêche Axe 5 SNDAM – Axe 1 : Création des conditions nécessaires au développement des initiatives aquacoles privées, y compris en lien avec le climat des affaires				
				<b>6</b>	Sensibilisation et développement des capacités humaines	<b>66,6 %</b>	SNEB- Axe 1 - Amélioration de la gouvernance bleue - Cadre réglementaire - sensibilisation, mise à jour et visibilité
				<b>7</b>	Pêche en haute mer	<b>86,7 %</b>	SNEB - Axe 2 - Lutte contre la pêche INN - Finalisation et mise en œuvre du

			PAN-INN - Mise en place de mécanismes de lutte contre la pêche INN
8	Questions transversales concernant la pêche et l'aquaculture en Afrique	63,32 %	SNEB - Axe 5 - Amélioration des chaînes de valeur des filières porteuses

## II- LACUNES POLITIQUES IDENTIFIÉES ET DES QUESTIONS CLÉS DU SECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE.

Les défis ont pour origine la faiblesse des dispositions institutionnelles, les considérations juridiques, les besoins financiers, les exigences techniques et le développement des ressources humaines.

- ❖ Si le Ministère prend déjà en considération et défend les avantages des jeunes et femmes pour la mise en œuvre de toutes les activités, la question genre et jeunesse ne figure pas encore formellement dans ces deux documents stratégiques pour la pêche et l'aquaculture.
- ❖ De même, on note la non spécification du cas du secteur Pêche dans les textes régissant le transfert de gestion des ressources naturelles (mise à jour du texte réglementaire sur le TGRH) ;

- ❖ On observe par ailleurs une absence de disposition relative à la collaboration avec le Ministère en charge du commerce sur l'importation des matériels destructifs pour l'activité de pêche (filet à petite maille) ;
- ❖ L'approche intégrée et prospective des écosystèmes marins et d'outils de gestion spatio-temporelle à Madagascar n'a pas encore institutionnalisé l'approche par bassin versant pour appréhender l'évolution des écosystèmes littoraux et marins à l'aide d'un ensemble d'indicateurs écologiques, à savoir la productivité biologique (notamment la biomasse halieutique), la pollution (plastique et chimique entre autres), la santé des écosystèmes
- ❖ Le principal défi à la mise en œuvre de cette présente consultance est que la majorité des responsables du secteur n'ont pas une compréhension claire de chacun des principes directeurs de la PFRS.

### 1) DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

- ❖ Un niveau élevé de l'impact de la pêche illégale (INN) indiquant la nécessité d'un contrôle et d'une mise en œuvre de la conformité aux instruments juridiques et réglementaires pour le contrôle de l'INN. L'ampleur du défi peut s'expliquer par la faiblesse des crédits budgétaires alloués à la formation et à l'acquisition d'équipements de surveillance appropriés.
- ❖ Faible niveau de connaissance des instruments réglementaires en raison d'une sensibilisation/éclaircissement inadéquat de la part des opérateurs.

### 2) CONSIDÉRATIONS JURIDIQUES

- ❖ Les principaux défis à relever dans le cadre de l'examen juridique est que la direction responsable des affaires juridiques et contentieux au sein du Ministère en charge de la pêche et de l'aquaculture ne disposent pas assez de personnel nécessaire, formé, éclairé et possédant la capacité, les idées et l'expérience nécessaires pour formuler des recommandations.
- ❖ La mise en application des textes ainsi que les moyens de contrôle, suivi et surveillance sont limités.

### 3) BESOINS FINANCIERS

- ❖ De manière générale, le ministère en charge de la pêche et de l'aquaculture manque grandement de moyens financiers pour mettre en œuvre la gestion et la bonne gouvernance des pêches : il n'existe pas assez de fonds spécifique pour le développement de la pêche et de l'aquaculture. Les allocations financières relèvent d'un compte unique du Trésor et les allocations au secteur ne sont donc pas prioritaires pour un développement significatif.

### 4) EXIGENCES TECHNIQUES

- ❖ Le système de collecte de données statistiques doit être encore amélioré. La dissolution des unités statistiques et des observatoires économiques en 2021 pour cause budgétaire illustre cette lacune.
- ❖ Il y a très peu de navires de recherche pour l'évaluation des stocks ce qui entrave la capacité de recueillir des informations fiables pour élaborer des plans nationaux pour le développement de la pêche et de l'aquaculture.

### 5) DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- ❖ Il n'y a pas assez de personnel formé à tous les niveaux de la mise en œuvre des politiques et instruments du secteur de la pêche et de l'aquaculture.
- ❖ La différence entre les politiques de la pêche, les plans directeurs et les plans de gestion n'est pas toujours bien comprise par de nombreux acteurs dans l'administration de la pêche dans le pays.
- ❖ Il y a des défis dans les recrutements (mouvement et institution) et monétaires à travers la budgétisation exigeant des autorisations financières pour le secteur de la Pêche et de l'Aquaculture pour recruter du personnel. C'est la cause principale de la situation actuelle de sous-effectif des Agents du MPEB.
- ❖ La majorité des administrateurs, d'une part, et des universitaires et des chercheurs, d'autre part, ont une compréhension plutôt lacunaire de certaines questions spécifiques liées à la pêche (domaine halieutique).
- ❖ Une grande pauvreté et un niveau élevé de fragmentation sociale dans les communautés de pêcheurs limitent la mise en œuvre des réformes politiques.

## III- DES MEILLEURES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ANTÉRIEURES.

### 1) LES BONNES PRATIQUES

- ❖ Conception de modèles de développement reposant sur des relations partenariales entre l'administration, la recherche, le secteur privé et la société civile. Dans ce contexte, le secteur public doit se focaliser sur son rôle de facilitateur et de suivi du secteur de l'aquaculture durable et responsable porté par le secteur privé. (SNDAM, 2021) ;
- ❖ Prise en compte du changement climatique comme moteur d'action : la considération du changement climatique doit être au centre de toutes les activités et une priorité pour le secteur pêche dont les ressources halieutiques sont grandement affectées par les conséquences du changement climatique (blanchissement de coraux, eutrophisation etc). (SNEB, 2022) ;
- ❖ Coordination intra et intersectorielle qui permet d'aller de l'avant, d'assurer l'inclusivité, d'organiser le dialogue et le développement d'actions collectives et de renforcer le partenariat Public-Privé (SNEB, 2022).
- ❖ Zones de 2miles pour la petite pêche
- ❖ Réforme sur la redevance (Arrêté interministériel MEF et MPEB)
- ❖ Comités consultatifs (Pêche et Aquaculture)
- ❖ Comité national de l'Economie Bleue (BE cluster)
- ❖ Groupe multisectoriel pour la transparence FiTI
- ❖ Obtention des navires de patrouille et des équipements de communication adéquats pour les patrouilles et la surveillance conjointes avec les pays membres, en particulier pour les stocks partagés.
- ❖ Signature d'un accord de partenariat entre le Ministère en charge de la Pêche et de l'Aquaculture (Les décideurs politiques) et l'IH-SM de l'Université de Toliara favorisant

une coordination visible des activités de chaque groupe et d'arrangement institutionnel légalisé pour la collaboration, l'échange d'informations (résultats de recherche, documents politiques, licences) ou pour délibérer périodiquement sur les besoins de la pêche ou de l'aquaculture pour des programmes de développement orientés vers la recherche.

- ❖ L'existence de la loi 2015-053 portant code de la Pêche et de l'Aquaculture ainsi que les textes d'applications y afférents.
- ❖ Signature d'un accord de partenariat entre le Ministère en charge de la Pêche et de l'Aquaculture (Les décideurs politiques) et le FTM (Foibe Taon-tsaritany Malagasy) qui est l'institution responsable de l'élaboration de cartographie à Madagascar (Système d'information géographique) pour assurer la réalisation effective de la planification spatiale aussi bien au niveau marine que continental (plan d'eau, rivière, lac).

## 2) ENSEIGNEMENTS TIRES

Il s'agit de l'initiative du gouvernement Malagasy de mettre en place un département ministériel chargé du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture après la fusion avec les secteurs agriculture et élevage. Cette époque de fusion a accentué la marginalisation du secteur Pêche à Madagascar. Mais actuellement, la promotion de l'économie bleue par le développement de la pêche et de l'aquaculture pour devenir un pilier du développement économique de Madagascar fait partie de la Politique Générale de l'Etat malagasy via les Engagements (de son Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar) suivant: N°06 (Emploi descent pour tous les malagasy), N°09 (Autosuffisance

alimentaire), et N°10 (Bonne gouvernance des ressources halieutiques) qui se traduisent comme des défis principaux pour le MPEB.

Depuis 2021 (année de création du MPEB), les efforts menés par l'équipe du Ministère dirigé par son Excellence Monsieur le Ministre Dr. MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert pour atteindre cette vision ne cessent de s'accélérer et Madagascar se trouve actuellement sur la bonne voie en ce qui concerne le développement du secteur de la Pêche et la promotion de l'Economie Bleue (un bilan de réalisation majeure est élaboré tout les 6 mois et est publié). Les réalisations de ces deux dernières années sur le développement du secteur ont contribué largement à la cohérence du cadre politique et stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar à hauteur de 76,75% par rapport à la PFRS africaine. Les efforts continuent avec une collaboration multisectorielle et internationale, puisque le slogan du MPEB c'est « Ensemble, on ira loin. ».

### 3) POINTS D'ENTREE D'INTERVENTION POLITIQUE ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR ACCELERER LES REFORMES EN VUE D'UNE COHERENCE ET D'UN ALIGNEMENT COMPLETE SUR LA PFRS

- ❖ Les meilleurs points d'entrée de l'intervention politique seraient d'assurer l'adhésion et l'engagement documenté des opérateurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture aux réformes.
- ❖ Les actions prioritaires pour accélérer les réformes afin d'assurer la cohérence et l'alignement sur la PFRS devraient inclure :

- La promulgation de lois et de règlements assortis de pénalités/amendes strictes pour les contrevenants ainsi que le renforcement de suivi de leurs applications.
  - o L'application de délais de mise en conformité avec les nouvelles réformes ;
  - o L'établissement de liens pour les engagements futurs ;
- Prise de décision avec consultation et considération des avis des techniciens en tenant compte du mécanisme de la structure existante à Madagascar (deconcentration et décentralisation effective).

### CONCLUSION PARTIELLE I

Cette analyse de l'alignement montre que Madagascar dispose déjà de deux documents stratégiques pour la pêche et l'aquaculture, SNDAM et SNEB, qui sont alignés à 76,75% aux 9 domaines politiques de la PFRS africaine.

Cependant, l'analyse a permis aussi d'identifier les lacunes qui empêchent l'alignement complet de ces documents stratégiques pertinents de Madagascar sur la PFRS africaine. Ces lacunes touchent différents aspects tels que l'institutionnel, le juridique, le financier, la technique, la ressources humaines, etc.

La prise en compte de ces lacunes dans les documents stratégiques et politiques de pêche et d'aquaculture permettra à Madagascar d'avoir des politiques réalistes de pêche et d'aquaculture durables.

En terme de bonnes pratiques, on peut retenir le développement de partenariats et la coordination avec les

acteurs de divers secteurs (recherche, secteur privé, société civile, etc.) ainsi que la mise en place de plateforme et de comités consultatifs. On note aussi l'équipement en matériels de suivi et de la surveillance (navires de patrouille) et en instrument juridique (loi 2015-053 portant code de la Pêche et de l'Aquaculture). Plus important encore, la prise en compte du changement climatique dans toutes les activités surtout de la pêche. La mise en place d'un département ministériel chargé du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture est aussi un enseignement important pour un développement effectif du secteur pêche et aquaculture de Madagascar.

Enfin, pour accélérer les réformes en vue d'une cohérence et d'un alignement complet sur la PFRS, il serait nécessaire, d'abord, d'assurer l'adhésion et l'engagement des acteurs surtout les opérateurs des secteurs de la pêche et de l'aquaculture à ces réformes. Ensuite, il est primordial de mener des actions concrètes sur le plan juridique, le calendrier de mise en conformité avec les nouvelles réformes, la prise en compte non seulement des futurs engagements mais aussi des avis des techniciens des structures déconcentrés dans le processus de prise de décision.

#### **IV- REVISION DU CADRE POLITIQUE ET DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE POUR MADAGASCAR**

##### **A- OBJECTIF N°1 : MISE EN ŒUVRE DU CADRE REGLEMENTAIRE**

Ce sont essentiellement des indicateurs intermédiaires utilisés pour mesurer les progrès accomplis dans les processus de changement. Ils sont utilisés pour étudier les étapes successives de la réalisation d'un phénomène, au lieu du simple constat du produit/résultat final.

##### **1) CONSERVATION ET UTILISATION DES RESSOURCES DANS UNE PERSPECTIVE DURABLE**

❖ *Pourcentage du budget national alloué au secteur de la pêche et de l'aquaculture* : du pourcentage budgétaire de l'ordre de 10% convenu par les Chefs d'État et de gouvernement à Maputo en 2003 dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), et dont l'engagement a été renouvelé par les Chefs d'Etat et de gouvernement à Malabo en 2014 :

- Rendre transparent et concerté l'utilisation des 10% au niveau de chaque région, en valeur et selon les programmes de travail proposés par les directions régionales.



- Inventorier toutes les actions à mettre dans les différentes stratégies nationales existantes, faire un bilan de réalisation des activités prévues.
  - Privilégier la mise en œuvre des actions non réalisées.
- ❖ Existence de cadres réglementaires propices aux investissements pour le de la pêches et de l'aquaculture : des stratégies et de mécanismes institutionnels et juridiques capables d'encourager et de faciliter les investissements nationaux et étrangers pour le développement durable du secteur de la pêche.
  - ❖ Revoir et alléger les cadres règlementaires en fonction des catégories d'investissement des acteurs.
  - ❖ Existence, pour les besoins de l'administration du secteur de la pêche et de l'aquaculture, des décisions, des politiques, des programmes de recherche et des outils fondés sur des données matérielles scientifiques : un processus de prise de décision se fonde sur des éléments clairement établis et sur les activités régulières et pleinement fonctionnelles de collecte des données et de recherche.
  - ❖ Utiliser l'investissement (aides financières, fonds propres de l'Etat) pour des actions génératrices de résultats concrets et durables.
  - ❖ Favoriser toutes activités de recherche, d'innovation technique et partenariale interministérielle qui concourent à l'adaptation au changement climatique et pouvant constituer des contraintes au développement

de l'aquaculture (entretien des sources et accès à l'eau, concordance de la reproduction des poissons à la période reculéées pluies, gestion de l'inondation, survie des poissons, etc.)

## 2) DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE

- ❖ *Politiques et cadre juridique spécifiques favorables au développement de la pêche artisanale* : pour assurer que les politiques et les règlements en place font partie des mécanismes censés libérer le potentiel du secteur de la pêche artisanale.
- ❖ *Offices en charge de la gestion des bassins versant transfrontaliers et des organismes régionaux des pêches (ORP)* : pour assurer l'incorporation des offices en charge de la gestion des bassins versant transfrontaliers et des organes régionaux des pêches dans les mécanismes de coopération régionale censés coordonner la gestion effective du secteur de la pêche.
- ❖ *Politiques et de cadres juridiques harmonisés* : pour assurer l'incorporation des politiques et des cadres juridiques harmonisés dans les mécanismes de coopération régionale censés coordonner la gestion effective de la pêche des ressources côtières.
- ❖ Travail décent pour les communautés de pêcheurs et travailleurs du secteur de la pêche et condition de vie avec dignité en jouissant de leurs droits aux moyens de subsistance (dont le niveau d'éducation, le bénéfice des

services de santé, le mécanisme de protection sociale, l'accès aux moyens de subsistance alternatifs, etc.)

- ❖ Programmes de renforcement des capacités aux niveaux national et régional : pour les opérateurs et les institutions intervenant dans le secteur de la pêche afin de garantir leur autonomisation et les associer à la gestion efficace des activités de pêche.
  - ❖ Des établissements de formation professionnelle qualifiés : pour surveiller la disponibilité des établissements de formation professionnelle qualifiés afin d'améliorer la gestion participative des pêches.
  - ❖ Coopération bilatérale et régionale effective renforcée dans la gestion des ressources partagées : cadre réglementaire non existant
  - ❖ Promotion, soutien et coordination le développement durable en faveur des populations côtières vulnérables : à travers la mise en œuvre des PAP.
  - ❖ Amélioration de la gouvernance de la pêche par une gestion participative : promotion des TGRH/APGL.
  - ❖ Appui aux systèmes traditionnels de gestion de la pêche,
  - ❖ Promotion de l'utilisation d'engins de pêche sélectifs et spécifiques à des zones précises : à travers de l'existence des Dina (interdiction des engins prohibées) et les PAP (encourage l'utilisation des engins de pêche sélectifs).
- 3) IDENTIFICATION, DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES PECHERIES D'ESTUAIRES ET DE MANGROVES

(EMS) DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION AFRICAINE

- ❖ Co-gestion au niveau des estuaires et mangrove : existant pour les mangroves (partiellement)
- ❖ Collecte des données sur les captures dans les SME à enregistrer régulièrement pour éclairer les stratégies de gestion,
- ❖ Stratégies pour promouvoir le SME sur les marchés locaux et internationaux.

#### 4) COOPÉRATION RÉGIONALE ET SOUSRÉGIONALE

- ❖ Détermination des acteurs non étatiques impliqués dans des groupes de travail thématiques nationaux/régionaux sur les questions relevant de l'aquaculture, de la pêche illicite non déclarée et non réglementée, du commerce, etc., sur la gestion des pecheries (notamment les stocks de poissons partagés aux niveaux régional et national) : pour garantir la participation active, de manière transparente, responsable et efficace, des acteurs non étatiques au traitement des questions relevant du secteur de la pêche et de l'aquaculture.
- ❖ Incorporation du poisson comme produit de base dans les échanges commerciaux régionaux : pour surveiller qu'en Afrique, les institutions nationales et régionales accordent aux poissons la place de denrée fondamentale dans le commerce international.
- ❖ Mise en place d'un mécanisme (des tribunaux) d'arbitrage qui traite des questions relatives à la pêche et à l'aquaculture : pour assurer la réduction, au strict

minimum, des conflits susceptibles d'avoir des répercussions sur la gestion efficace du secteur de la pêche au niveau régional.

- ❖ *Elaboration des Stratégies en matière de migration des pêcheurs*: pour prévenir et résoudre les conflits régionaux liés à la migration des pêcheurs.
- ❖ Mise en place des Zones de démarcation (zones d'exclusion côtière): pour assurer la conservation des stocks de poissons (réserves halieutiques) et la protection des petits pêcheurs opérant de la pêche artisanale, et servant également de stratégie de prévention des conflits.
- ❖ Incorporation du poisson comme produit de base dans les échanges commerciaux régionaux : pour surveiller qu'en Afrique, les institutions nationales et régionales accordent aux poissons la place de denrée fondamentale dans le commerce international.

## 5) PÊCHE HAUTURIÈRE

- ❖ Alignement des programmes et des portefeuilles des bailleurs de fonds sur la PFRS Africaine.
- ❖ Détermination de variation des nombres de la flotte de pêche en haute mer des États membres de l'Union africaine : pour surveiller la progression du nombre de bâtiments (navires) battant pavillon des (appartenant aux) États membres de l'Union africaine qui participent à la pêche hauturière.
- ❖ Détermination de variation des rendements de la pêche hauturière (taxes, services portuaires auxiliaires) : Le présent indicateur a pour but de surveiller les avantages revenant aux États membres en termes de rendements découlant de la pêche hauturière ;
- ❖ Développer les flottes nationales afin de pêcher dans la haute mer ;
- ❖ Saisir les opportunités sur les ORGP ;
- ❖ Renforcer les concertations et les harmonisations des positions entre les états membres avant les réunions.
- ❖ Participation active au Programme sur les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale et prise de position commune.
- ❖ Encourager la collaboration sur l'échange d'information la surveillance des zones en haute mer.

## 6) QUESTION INTERSECTORIELLE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE EN AFRIQUE

- ❖ Renforcement de la résilience et réduction de la vulnérabilité au changement climatique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique
- ❖ Mise en place des initiatives et programmes visant à renforcer la résilience des communautés (systèmes d'alerte précoce, accès à l'assurance publique et privée, stratégie de pêche, régime d'assurance, développement des capacités et autonomisation des communautés, possibilités de financement, etc.)
- ❖ Renforcement de l'approche de la chaîne de valeur (respect des conditions locales) et diversification des produits de la pêche
- ❖ Mise en place d'un système de ressources financières pour l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques de catastrophe
- ❖ Plus d'appui aux pêcheurs (en comparaison aux agriculteurs) car ils sont les premiers victimes des passages de cyclones.
- ❖ Renforcement de capacité sur l'adaptation au changement climatique : Sensibilisation et formation donnée par les DRPEB aux pêcheurs avant les passages des cyclones.
- ❖ Mise en place des initiatives et programmes visant à renforcer la résilience des communautés (systèmes d'alerte précoce, accès à l'assurance publique et privée, stratégie de pêche durable, régime d'assurance, déve-

veloppement des capacités d'adaptation et autonomisation des communautés, possibilités de financement, etc.)

- ❖ Renforcement de l'approche chaîne de valeur (considération des spécificités locales) et valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- ❖ Mise en place d'un mécanisme de financement pour promouvoir l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques aux aléas climatiques.

## **B-OBJECTIF N°2 : REFORME DE LA PECHE ET PERFORMANCE DE LA PFRS AUX NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL**

Les indicateurs de performance servent à mesurer l'impact des projets, les résultats, les sorties et les entrées qui sont surveillés pendant l'exécution du projet pour évaluer les progrès vers les objectifs du projet. Ils sont également utilisés plus tard pour évaluer le succès d'un projet.

### **1) DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE**

- ❖ Evaluation périodique du taux de consommation de poisson et de produits de la pêche par habitant.
- ❖ Détermination du niveau de revenu annuel déclaré par les pêcheurs.
- ❖ Détermination du niveau des emplois annuels dans le secteur de la petite pêche.

- ❖ Evaluation des dépenses nationales engagées dans le secteur de la pêche (Pourcentage de la valeur ajoutée générée par le secteur de la pêche).
- ❖ Evaluation du pourcentage de la petite pêche par rapport aux dépenses / revenus de la pêche nationale : pour indiquer une performance meilleure du sous-secteur de la petite pêche
- ❖ Promotion, soutien et coordination pour le développement durable en faveur des populations côtières vulnérables : à travers la mise en œuvre des PAP.
- ❖ Amélioration de la gouvernance de la pêche par une gestion participative : promotion des TGRH/APGL.
- ❖ Appui aux systèmes traditionnels de gestion de la pêche,
- ❖ Promotion de l'utilisation d'engins de pêche sélectifs et spécifiques à des zones précises : à travers de l'existence des Dina (interdiction des engins prohibés) et les PAP (encourage l'utilisation des engins de pêche sélectifs).

### **2) GESTION DE L'AQUACULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DURABLE**

- ❖ Déterminer des stratégies de développement de la filière aquacole en vue d'augmenter les ressources monétaires découlant de la pratique des activités aquicoles (commercialisation, résolution des vols, transport, etc.)

- ❖ Evaluation de la proportion de la contribution de l'aquaculture au PIB agricole/national : pour surveiller la contribution de l'aquaculture au revenu national.
  - ❖ Détermination des changements relevés dans la survenance des conflits : pour surveiller la stabilité du secteur dans le cadre des écosystèmes partagés.
  - ❖ Promotion du changement de comportement dans le but d'adoption de l'esprit entrepreneurial chez les acteurs.
  - ❖ Détermination des changements relevés dans les niveaux de production : pour surveiller la baisse, la stabilité/constance ou l'augmentation du niveau de production.
  - ❖ Détermination des changements relevés dans l'incidence des maladies : pour surveiller la réduction ou l'augmentation de la survenance des maladies.
  - ❖ Détermination des changements relevés dans l'intégrité de l'environnement: pour surveiller le respect des principes de développement durable dans la pratique des activités aquicoles.
- 3) IDENTIFICATION, DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES PECHERIES D'ESTUAIRES ET DE MANGROVES (EMS) DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION AFRICAINE (CRABE POUR LE MANGROVE ET ANGUILE POUR LES ESTUAIRES)

- ❖ Allocations budgétaires auconservation et développement du SME : restauration de mangroves et transfert de gestion
- ❖ Cogestion au niveau des estuaires et mangroves : Côte Ouest sur la gestion des estuaires inclus dans la gestion des mangroves et Côte Est sur la gestion de l'exploitation de l'espèce à travers la régulation d'engins de pêche, etc.
- ❖ Activités de protection des bassins versants, lutte contre l'utilisation des engins prohibés (filet moustiquaire) dans les lacs,
- ❖ Promotion de pratiques d'agriculture favorable à l'environnement (lutte contre des cultures sur brulis, lutte contre l'exploitation des berges des lacs à des fins d'agriculture),
- ❖ Etude d'Impact Eenvironnemental obligatoire des projets d'Exploitation minière qui polluent l'eau, les rivières et fleuves

4) COMMERCE ET COMMERCIALISATION RESPONSABLES ET ÉQUITABLES DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

- ❖ *Proportion dans l'intensité des échanges commerciaux intra régionaux* : pour déterminer le ratio de la part des échanges commerciaux intra régionaux par rapport au commerce mondial avec la région, en utilisant comme éléments de calcul les chiffres des échanges commerciaux.

- ❖ *Croissance des échanges commerciaux* : pour déterminer la variation en pourcentage de la valeur du total des échanges commerciaux par rapport à l'année précédente.
- ❖ *Proportion dans les échanges commerciaux* : pour déterminer le montant des exportations et des importations.
- ❖ Croissance des exportations : pour déterminer la variation en pourcentage de la valeur des exportations par rapport à l'année précédente.
- ❖ Indice de l'intensité des exportations : pour déterminer le ratio de la part du partenaire commercial par rapport au montant total des exportations du pays/de la région et par rapport à la part des exportations mondiales à destination du même partenaire commercial.
- ❖ Intensification des échanges commerciaux intra régionaux : pour augmenter les ratios de la part des échanges commerciaux par rapport au commerce mondial avec la région, en utilisant comme éléments de calcul les chiffres des échanges commerciaux.
- ❖ Croissance des échanges commerciaux : pour définir le taux des échanges commerciaux en valeur par rapport à l'année précédente.
- ❖ Proportion dans les échanges commerciaux : déterminer les valeurs totales des exportations et des importations par type de produits et de conservation.

- ❖ Croissance des exportations : Evaluer le taux de variation des exportations en qualité et en valeur par rapport à l'année précédente.
- ❖ Indice de l'intensité des exportations : déterminer la part commerciale des importateurs en valeur total des exportations du pays/de la région et/ou mondiales.

#### 5) AMELIORER LA SENSIBILISATION DES OPERATEURS DU SECTEUR ET LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES HUMAINES

- ❖ Evaluation de la variation du niveau de compétence et de connaissances.
- ❖ Evaluation de la variation des coûts de fonctionnement.
- ❖ Evaluation du rendement professionnel par chaque membre productif de la communauté des pêcheurs
- ❖ Evaluation de la variation de l'efficacité des résultats des politiques menées : pour veiller au suivi de l'amélioration des décisions prises à partir des données concrètes.
- ❖ Diversification de la source des apports indispensables dans l'élaboration des politiques : pour veiller au suivi des niveaux d'informations produites, du partage et de l'utilisation des connaissances.
- ❖ Evaluation de la variation dans le recrutement et la rétention de personnes : surveille la réduction de la mobilité de l'emploi au sein du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

- ❖ Etat de lieu de la situation : recensement des acteurs et des pratiques,
- ❖ Evaluation de la variation du niveau de compétence et de connaissances : bonne pratique à partager, adoption de nouvelle technique.
- ❖ Professionnalisation des acteurs : carte professionnelle, renforcement de capacité, structuration
- ❖ Suivi et pérennisation de la structure existante

## 6) QUESTION INTERSECTORIELLE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

- ❖ Etendre les enquêtes de production sur OPENARTFISH sur les 14 régions côtières (actuellement sur 5 régions côtières)
- ❖ Mise en œuvre des activités dans le PNLCC (Politique National pour la Lutte contre le Changement Climatique).
- ❖ Effectuer les études d'évaluation de stocks sur les cinq espèces prioritaires

### a) PARITE HOMMES-FEMMES ET AUTONOMISATION DES JEUNES

- ❖ Evaluation de la proportion de femmes et de jeunes en mesure d'accéder aux ressources et de les utiliser : Le présent indicateur a pour but de veiller au suivi de la participation effective et équitable des femmes et des jeunes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

- ❖ Promotion du traitement équitable et rendre accessible les activités aquacoles pour tous (hommes, femmes et jeunes).
- ❖ Evaluation de la proportion des entreprises appartenant aux femmes et aux jeunes : pour veiller au suivi des avantages revenant aux femmes et aux jeunes en matière de possession d'entreprise.
- ❖ Evaluation de l'accès des femmes et des jeunes aux ressources: pour veiller à la participation effective et équitable dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.
- ❖ Evaluation de la proportion des entreprises gérées par les femmes et des jeunes : pour veiller au suivi des avantages revenant aux femmes et aux jeunes.

### b) INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR PRIVE ET LES MECHANISMES DE FINANCEMENT MIS EN PLACE POUR LA PECHE ET L'AQUACULTURE.

- ❖ Création de nouveaux modèles d'activités: pour veiller au suivi des innovations introduites responsables et rentables à l'exploitation, à travers la diversité des modèles d'activités qui correspondent aux besoins de la population. Sans oublier la gestion durable des ressources naturelles.
- ❖ Evaluation et détermination des causes à effets de la variation du nombre de nouveaux opérateurs de la filière : pour veiller au suivi du rendement des entreprises du



secteur en vérifiant le nombre de nouveaux opérateurs attirés par le secteur.

- ❖ Central d'achats de matériels au niveau de District (ou commune à forte potentialité en produits halieutiques)
- ❖ Renforcement de capacité de groupement de pêcheurs en termes de gestion financière et montage de projet
- ❖ Evaluation de la variation du retour sur investissement : pour veiller au suivi du retour sur investissement réalisé par les entreprises privées.
- ❖ Plaidoyer auprès des PTF à cibler les pêcheurs pour la création des moyens de subsistances alternatives après le passage des cyclones,
- ❖ Promotion et innovation d'activités dans la chaîne de valeurs pêche et de l'aquaculture
- ❖ Evaluation des capacités de réinvestissement des entreprises œuvrant dans le secteur de la pêche et de l'Aquaculture.

## CONCLUSION PARTIELLE II

Pour parfaire l'alignement du cadre politique et de la stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar à la PFRS, une révision qui intègre la mise en œuvre du cadre réglementaire et la réforme de la pêche et la performance de la PFRS aux niveaux national et régional est proposée. L'intégration de la mise en œuvre du cadre réglementaire touche la conservation et utilisation des ressources dans une perspective durable, le développement

de la pêche artisanale, la coopération régionale et sous régionale et la pêche hauturière.

Concernant la réforme de la pêche et performance de la PFRS aux niveaux national et régional, les domaines concernés sont le développement de la pêche artisanale, la gestion de l'aquaculture dans une perspective durable, le commerce et commercialisation responsables et équitables des ressources halieutiques, l'amélioration de la sensibilisation des opérateurs du secteur, le développement des capacités humaines et enfin les questions intersectorielles de la pêche et de l'aquaculture notamment la parité hommes-femmes et l'autonomisation des jeunes ainsi que l'investissement dans le secteur privé et les mécanismes de financement mis en place pour la pêche et de l'aquaculture.

Les éléments qui figure dans cette proposition de document révisé reprennent les lacunes identifiées lors de l'analyse de l'alignement entre autres, les aspects institutionnels, juridique, financier, technique, ressources humaines, etc.

## CONCLUSION GENERALE

Ces deux dernières années, Madagascar a entrepris un travail de réflexion et de documentation de sa stratégie pour le développement de la pêche et de l'aquaculture. Cette démarche a abouti à l'élaboration de deux documents cadre à savoir le SNDAM (2021) et le SNEB (2022).

L'analyse de la cohérence de ces deux documents stratégiques par rapport à la PFRS africaine a montré que la stratégie de Madagascar y est alignée à hauteur de 76,75%. De plus, la stratégie élaborée par Madagascar renferme aussi des bonnes pratiques qui permettent de tirer des enseignements qui peuvent être partagés et valorisés dans la stratégie africaine. Malgré cela, ce travail a permis aussi de mettre au jour des lacunes qui empêchent l'alignement complet de la stratégie et la politique de Madagascar à la PFRS africaine.

L'identification des lacunes dans la SNDAM et la SNEB a permis d'élaborer un document révisé dont le contenu se réfère à la PFRS. Grâce au taux d'alignement du présent politiques et stratégies de développement de la pêche et de l'aquaculture de Madagascar et à la proposition d'une politique nationale révisée dans le cadre de ce travail ainsi qu'aux bonnes pratiques déjà acquises, Madagascar peut accélérer la réforme de son secteur pêche et aquaculture afin de renforcer la contribution de la pêche et de l'aquaculture durable à la réalisation des objectifs de

l'Agenda 2063 de l'UA, notamment en termes de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de création de richesse. La validation de cette politique révisée qui intègre les propositions d'actions stratégiques appropriées faites par les parties prenantes nationales à l'issue des travaux de groupes lors de l'atelier de consultation et de validation assurera pour Madagascar le développement d'une politique réaliste et consensuelle de pêche et d'aquaculture durables conformément à l'objectif fixé par l'union africaine ou l'Agenda 2063 ainsi qu'à la PFRS Africaine.

## BIBLIOGRAPHIE

- MAEP, Juin 2021 ; Strategie Nationale pour le Developpement de l'Aquaculture à Madagascar (2021-2030) ;
- MPEB, juin 2022 ; Stratégie de developpement de l'Economie Bleue / secteur peche et aquaculture (2023 – 2025) ;
- MPEB, 2023, Bilan des réalisations du MPEB 17 Août 2021 - 30 Avril 2023 ;
- COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, 2015 ; Agenda 2063 de l'UA, édition finale publiée en avril 2015 ;
- STELLA WILLIAMS, 2019, SSF Academy to support implementing the SSF Guidelines and SDGs ;
- FAO, 1995 ; Code de conduite pour une peche responsable ;
- ECOFISH, 2022 ;Assessment of national management plans and related legal frameworks/ policies in the ea, sa & io region ;
- COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE & AGENCE DU NEPAD, mai 2014 ;Cadre politique et strategie de reforme de la peche et de l'aquaculture en afrique (PFRS) ;
- MAEP, décembre 2019 ; Guide d'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries à madagascar ;
- COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, octobre 2015 ; Un guide pour la mise en œuvre du cadre politique et de la strategie de reforme de la peche et de l'acquaculture en Afrique ;
- MPEB, Avril 2022 ; Plan de développement de l'Aquaculture Continentale à Madagascar (PDACM) ;
- MAEP, juin 2021 ; Plan de développement de l'Algoculture de Madagascar ;
- MAEP, juin 2021 ; Plan de développement de l'Holothuriculture de Madagascar ;
- MAEP, juin 2021 ; Plan de développement du Crabiculture de Madagascar ;
- AFRICAN UNION COMMISSION & NEPAD AGENCY, 2016 ; The Pan-African Fisheries and Aquaculture Policy Framework and Reform Strategy: Key Policy Messages Transition to sustainability, Profitability and Equitable Distribution ;
- MPEM, août 2016, Lettre de politique sectorielle de développement de la pêche et de l'aquaculture de Sénégal (lpsdpa) 2016 – 2023 ;
- AFRICAN UNION COMMISSION, avril 2022 ; Report of a workshop on the development of the indicators for the policy framework and reform strategy for fisheries and aquaculture in africa (PFRS) ;
- FOLUKE. O. AREOLA, september 2018 ; Report of the validation workshop on review of Nigeria fisheries and aquaculture policies for coherence /alignment with the policy framework and reform strategy (pfrs) for fisheries and aquaculture in Africa.

## ANNEXE

### A- DESCRIPTION DES ACTIVITES

- 1) Des réunions, des e-mails et des conversations téléphoniques ont été organisées avec les parties prenantes concernées au niveau des gouvernements nationaux et privés à Madagascar.
- 2) L'examen et l'analyse des documents pertinents (politique nationale, stratégies et cadres législatifs/réglementaires) ont été effectués, en utilisant le Guide pour la mise en œuvre du PFRS développé par l'UA-BIRA et en s'assurant de la conformité avec les instruments internationaux pertinents.
- 3) Les lacunes politiques et les questions clés pour les réformes du secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été identifiées.
- 4) Des exemples de meilleures pratiques (y compris les catalyseurs critiques) et des leçons tirées de la mise en œuvre des politiques et stratégies actuelles et passées ont été documentés.
- 5) Les points d'entrée de l'intervention politique et les actions prioritaires pour accélérer les réformes pour la cohérence / l'alignement sur la PFRS ont été proposés.
- 6) Un questionnaire en ligne visant à contrôler l'alignement des pêches et de l'aquaculture nationale et régionale sur la SRAP ainsi que la mise en œuvre de la SRAP a été administré, rempli et analysé.
- 7) Un projet de politique nationale de la pêche et de l'aquaculture révisée, cohérente avec la SRAP, en étroite consultation avec l'UA-BIRA et les parties prenantes concernées, est en cours de préparation.
- 8) Rédaction et envoi du rapport de consultance (en version française et anglaise)
- 9) Une organisation d'un atelier de consultation des parties prenantes visant à valider les projets de documents est prévue prochainement.

**B- PERSONNES CONSULTEES:** Liste et coordonnées des personnes rencontrées et/ou contactées par courriels et appels téléphoniques.

N°	NAME	INSTITUTION	CONTACT
1	Dr MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert	Ministre de la Pêche et de l'Economie bleue/ MPEB Madagascar	<a href="mailto:mpeb.ministre@gmail.com">mpeb.ministre@gmail.com</a>
2	Desiré TILAHY	Secrétaire Général de la Pêche et de l'Economie bleue/MPEB	<a href="mailto:mpeb.sg@gmail.com">mpeb.sg@gmail.com</a>
3	Dr BEMANAJA Etienne	Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture/MPEB	<a href="mailto:bemenaja@yahoo.fr">bemenaja@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mpeb.dgpa@gmail.com">mpeb.dgpa@gmail.com</a>
4	RAKOTOSOA Rado	Directeur Général de l'Economie Bleue/MPEB	<a href="mailto:mpeb.dgeb@gmail.com">mpeb.dgeb@gmail.com</a>
5	Njaka RATSIMANARISOA	Directeur de la Pêche /MPEB	<a href="mailto:mpeb.dp@gmail.com">mpeb.dp@gmail.com</a>
6	Hantanirina RASOAMANANJARA	Directeur de Developpement de l'Aquaculture/MPEB	<a href="mailto:nirihanta2008@yahoo.fr">nirihanta2008@yahoo.fr</a>
7		Directeur des Affaires Juridiques et Contentieux/ MPEB	<a href="mailto:mpeb.dajc@gmail.com">mpeb.dajc@gmail.com</a>
8	Tojo Christian RANDRIANASOLO	Directeur du Système d'Information et de Communication/MPEB	<a href="mailto:mpeb.dcsi@gmail.com">mpeb.dcsi@gmail.com</a>
9	José Victor RANDRIANARIMANANA	DAGPS/MPEB	<a href="mailto:mpeb.dagps@gmail.com">mpeb.dagps@gmail.com</a>

10	Gildas TODINANAHARY	Senior Lecturer Head of Training Department Institut Halieutique et des Sciences Marines, Université de Toliara	<a href="mailto:gildas.todinanahary@ihsm.mg">gildas.todinanahary@ihsm.mg</a> <a href="mailto:gildas.todinanahary@gmail.com">gildas.todinanahary@gmail.com</a>
11	Philippe MARTEL	Coordinateur national APDRA Pisciculture Paysanne	<a href="mailto:p.martel@apdra.org">p.martel@apdra.org</a>
12	RAKOTOARINIVO William	Enseignant chercheur au sein de l'IHSM/ Université de Toliara	<a href="mailto:rakotoarinivow@yahoo.fr">rakotoarinivow@yahoo.fr</a>
13	Jacqueline RAZANOELISOA	a Enseignant-Chercheur au sein de l'IHSM/ Université de Toliara	<a href="mailto:jrazanoelisoa@yahoo.fr">jrazanoelisoa@yahoo.fr</a>
14	Lalaina RAKOTONAIVO	Responsable Developpement de la petite pêche/ WWF Madagascar	<a href="mailto:lrakotonaivo@wwf.mg">lrakotonaivo@wwf.mg</a>
15	Pr. SOOBASCHAND Sweenarain Sunil	Coordonnateur ECOFISH_ Mauritius	<a href="mailto:sweenmru@gmail.com">sweenmru@gmail.com</a>
16	Jérémie NDRIAMANJA	INDRI/ OSC et LMMA	<a href="mailto:indriamanja@indri.solutions">indriamanja@indri.solutions</a>
17	Pr. Christian RALIJAONA	Membre de cabinet MPEB/ Conseiller technique du Ministre	<a href="mailto:ralijaona.christian@gmail.com">ralijaona.christian@gmail.com</a>
18	Cassidy TIAMBAHOAKA	Responsable Suivi et Evaluation/ APDRA Pisciculture Paysanne	<a href="mailto:cassidytiambahoaka@yahoo.fr">cassidytiambahoaka@yahoo.fr</a>
19	Henri RAKOTOSON	Membre de bureau TAFO MIHAARO national (OSC)/ Représentant les petits pêcheurs	<a href="mailto:fifimpava@yahoo.fr">fifimpava@yahoo.fr</a>
20	ANDRIAMIHAJA Guénolé	Reseau MIHARI/ OSC	<a href="mailto:indriamanja@indri.solution">indriamanja@indri.solution</a>
21	RAKOTONDRAZAFY Andriamampandry Riambatosoa	FAO MADAGASCAR/INDRI	<a href="mailto:riambatosoa.rakotondrazafyandriamampandry@fao.org">riambatosoa.rakotondrazafyandriamampandry@fao.org</a>

22	Pr. Eulalie RANAIVOSON	SG du GAPCM/Sociétés industrielles de pêche et d'aquaculture de crevettes	<a href="mailto:eulalie_v@yahoo.fr">eulalie_v@yahoo.fr</a> <a href="mailto:gapcm.sg@gapcm.mg">gapcm.sg@gapcm.mg</a>
23	Andriantsilavo J.M RABARY	Directeur de la Promotion et du Développement l'Economie Bleue/MPEB	<a href="mailto:mpeb.dpeb@gmail.com">mpeb.dpeb@gmail.com</a>
24	RAKOTONIRINA Rojotahina Dina	Directeur Excecutif du Centre de Développement de l'Aquaculture/ MPEB	<a href="mailto:dina7dougla@gmail.com">dina7dougla@gmail.com</a>
25	RAKOTONJANAHARY Vola	Directeur des Etudes, des Statistiques et de la Planification /MPEB	<a href="mailto:rvolanjanahary@gmail.com">rvolanjanahary@gmail.com</a>
26	RAHARIMANDIMBY Simon	Directeur régional de la pêche et de l'economie bleue ATSINANANA	<a href="mailto:drpeb.antsinanana@gmail.com">drpeb.antsinanana@gmail.com</a>
27	Rijasoa FANAZAVA	Directeur Exécutif du Centre de Surveillance des Pêches /MPEB	<a href="mailto:rijafanazava@yahoo.fr">rijafanazava@yahoo.fr</a>
28	Lala RANAIVOMANANA	Enseignant-Chercheur au sein de l'IHSM/ Université de Toliara	<a href="mailto:lala.pnae@gmail.com">lala.pnae@gmail.com</a>

## A FRAMEWORK TO AID IN THE REVIEW OF MADAGASCAR FISHERIES AND AQUACULTURE POLICIES AND LAWS USING THE PFRS, REGIONAL INSTRUMENTS AND GLOBAL BEST PRACTICES AS BENCHMARKS

### Document(s) Perused:

1. SNDAM (X) & SNEB(X)

### Overall Level of Alignment:

Computed Percentage (%) of Alignment of Policy Areas: **76,75 %**

1. **POLICY AREA 1:** Conservation and Sustainable Fisheries and Aquaculture Resource Use: **91,7 %**
2. **POLICY AREA 2A:** Small Scale Fisheries Development: **95,83 %**
3. **POLICY AREA 2B:** Identification, Development and Promotion of Estuarine and Mangrove-based Shellfisheries (EMS) among the AU-MS: **33,4 %**
4. **POLICY AREA 3:** Sustainable Aquaculture Management: **70 %**
5. **POLICY AREA 4:** Responsible and Equitable Fish Trade and Marketing: **83,3%**
6. **POLICY AREA 5:** Regional and Sub-Regional Cooperation: **100%**
7. **POLICY AREA 6:** Awareness Enhancing and Human Capacity Development: **66,6 %**
8. **POLICY AREA 7:** High Seas Fisheries: **86,7 %**
9. **POLICY AREA 8:** Cross Cutting Issues in African Fisheries and Aquaculture: **63,32 %**

### Alignment Scoring:

Note: Alignment Scoring, a 'Yes' is given a unit (1) score, 'In part' is assigned 0.5 and 'No' is given zero (0). Percent averages are computed for the various policy outcomes, policy areas, as well as the overall level of alignment of the document(s) perused. Mathematically, a sum total of the 'Yes' (1) and In-part (0.5) scores were expressed as a percentage of the number of questions under the policy outcome, area and the overall framework. Non-applicable (N/A) scores are not included in the computing the alignment score.



**POLICY AREA 1: CONSERVATION AND SUSTAINABLE FISHERIES AND AQUACULTURE RESOURCE USE**

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		
<b>Outcome 1: Policies, frameworks and tools in place to sustainably increase national benefits from fisheries and aquaculture</b>				75 %	
1 <i>Fisheries and aquaculture are mainstreamed into national development</i>					
a. <i>Member States should increase allocation of national budgets to fisheries and aquaculture</i>		XX		0,5	LFI/PIP Potential
b. <i>The aquaculture development program should focus on areas where market-led aquaculture investments and developments are underway and accelerated rates of aquaculture production are being achieved, or great potentials exist?</i>	X			1	
c. <i>The state should focus on strengthening the private and public sectors' capacity to develop comprehensive and realistic strategic plans and their implementation in the short to medium term?</i>		X	X	0,5	Sector policy implementation
d. <i>The State must encourage the development, expansion or introduction of new and proven production techniques</i>	XX			1	Introduction of high-performance strains
At regional level:					
a. <i>harmonize policy, institutional, legal,</i>					

	<p><i>regulatory, and monitoring regimes to govern aquaculture operations that occur in waters that go beyond national jurisdiction</i></p> <p><i>b. endorse and apply standards and norms on aquatic animal health: fish disease, safety, quality and traceability</i></p> <p><i>c. implement quarantine measures for the introduction of exotic and genetically modified genomes</i></p> <p><i>d. elaborate mechanisms to support and harmonize the activities of regional aquaculture and capture fisheries bodies</i></p>		X		0,5	Health certificate/ASH
			X		0,5	ASH
			X		0,5	
			XX		0,5	
2	<p><i>Globally accepted best practices integrated into national policy frameworks and tools</i></p> <p><i>a. Does the policy promote globally accepted best practices and pursuing excellence in fisheries science and integrated evaluations?</i></p> <p><i>b. Does it promote effective management, improved product processing, utilization and technology transfer?</i></p>	XX			1	
		X	X		1,5	
3	<p><i>Are policy and management decisions made based on the existence of reliable data and information management systems?</i></p>		XX		0,5	

4	<i>Adoption of participatory fisheries management mechanisms/approaches</i>	X			1	
<b>Outcome 2: Effective and sustainable national and regional Monitoring, Control and Surveillance systems in place to ensure that sustainable benefits are realized</b>					100 %	
1	<i>Are there aspects of MCS in place?</i>	X			1	
2	<i>Are there mechanisms in place for efficient and effective regional cooperation on fisheries MCS?</i>	X			1	
<b>Outcome 3: Healthy ecosystems to support sustainable fisheries and aquaculture</b>					100 %	
1	<i>Are Scientific research (natural, social, economic and technological) that support fisheries management and aquaculture development in place?</i>	X			1	FOFIFA , IHSM, CDA
2	<i>a. Are there tools and programs in place to protect fishery resources and their habitats?</i>	X			1	Text at MPEB & MEDD level
	<i>b. Are there measures to adhere the policy to national, regional and international pollution instruments, standards and practices, especially regarding chemical products and plastics?</i>	X			1	Text at MEDD level
	<i>c.</i>					

## POLICY AREA 2A: SMALL SCALE FISHERIES DEVELOPMENT

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		
<b>Outcome 1:</b> <b>Role and importance (contribution) of fisheries for improved livelihoods, food and income of small-scale fishing communities and related operators are evident, recognized and secured in Member States</b>				87,5 %	
1 <i>Are there mechanisms and strategies that highlight the economic and social importance of small-scale fisheries development?</i>	XX		1		
2 <i>Are there mechanisms and strategies to unlock and unleash potentials of the subsector to generate socio-economic benefits?</i>	XX		1		
3 <i>Is there a system to facilitate organized value chain development in order to effectively derive the benefits from small-scale fisheries?</i>	XX		1		
4 <i>Are small Scale Fisheries prioritized in National Agricultural Investment Plans (NAIP), Poverty alleviation documents and National strategy documents, etc.?</i>		XX	0,5		
<b>Outcome 2:</b> <b>Bilateral and regional cooperation for effective management of shared fishery resources and ecosystems is strengthened</b>				100 %	
1 <i>Are there provisions for the adoption and implementation of Regional and intra-regional minimum terms and conditions for access?</i>	X		1		
2 <i>Are there mechanisms in place for efficient and effective regional cooperation on fisheries management, including MCS, migratory and shared stocks?</i>	XX		1		

<b>Outcome 3:</b> Fishers are organized to foster good fisheries governance, sustainable development and responsible use of natural resources					100 %	
1	Are the international Guidelines for Securing Sustainable Small-scale Fisheries appropriately applied?	X		1		
2	Are provisions made for the capacity of fisheries stakeholders and institutions for participatory management of the fisheries to be developed and nurtured?	XX		1		

**POLICY AREA 2B: Identification, Development and Promotion of Estuarine and Mangrove-based Shellfisheries (EMS) among the AU-MS**

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		
<b>OUTCOME 1: Recognition of EMS among AU-MS</b>				25%	
1	Are there provisions to account for EMS among AU-MS?				
2	Do AU-MS assign budget allocations to the conservation and development of EMS?	X		0,5	
<b>OUTCOME 2: Management of EMS among AU-MS</b>				25 %	
1	Are the estuarine and mangrove-based shellfisheries co-managed?		X	0	
2	Are catch data in EMS recorded regularly to inform management strategies?	X		0,5	

<b>OUTCOME 3: Promotion of EMS among AU-MS</b>					50 %	
1	Are there strategies to promote EMS on the local and international markets?		X		0,5	

### POLICY AREA 3: SUSTAINABLE AQUACULTURE MANAGEMENT

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		
<b>Outcome 1: Improved market-led aquaculture investments</b>				90%	
1 <i>Are market campaigns included for aquaculture products (awareness creation, PPPPs – Price, Place, Promotion and Product)?</i>	X			1	National Aquaculture Day, setting up sales outlets
2 <i>Aquaculture infrastructure- Are there measures for the state to provide basic infrastructure for aquaculture development?</i>	X			1	Establishment of Zones d'Emmergence Piscicole (Fish Emergence Zones)
3 <i>Financing/investment strategy - Are there strategies for the promotion of financial instruments such as guarantee funds, micro-credit institutions?</i>	X			1	FDA, FIHARIANA
4 <i>Quality assurance and standards - Are there provisions for</i>	X			1	MPEB/ASH, MAE/Vegetal Department

	aquaculture product labelling and traceability through certification programmes?					
5	<i>Skills development plan - Are there provisions in the policy for aquaculture development plan and strategies to appropriately address competencies and skills development?</i>	X			1	National Aquaculture Strategy (SNDAM) (2021-2030); Algaculture Development Plan; Crab Farming Development Plan; Holothuric Farming Development Plan; Madagascar Inland Water Aquaculture Development Plan (PDACM).
6	<i>Research and Extension Services - Are there provisions of adequate funding for research to enhance technology development and innovation?</i>		X		0,5	State budget/ LFI
7	<i>Fish farmers associations or cooperatives- Is there the existence of an institutional framework to allow Fish farmers associations and cooperatives to flourish?</i>	X			1	Text, FDA
8	<i>Enabling environment – Is there provision of policy and institutional framework as well as one stop shop to facilitate registrations and investments by the private sectors?</i>	X			1	EDBM
9	<i>a. Growth in trade of locally produced aqua-</i>		X		0,5	

	<p><i>culture products- Are there measures for the protection of local aquaculture products from imported products?</i></p> <p><i>b. Are there programmes in place to increase competitiveness of locally produced aquaculture products?</i></p>	X			1	National Aquaculture Day (JNA)
<b>Outcome 2: Improved regional cooperation in shared ecosystems</b>					50 %	
1	<p><i>Common strategies on management and research on transboundary resources: Are there provisions to harmonize coherent policies, institutional and legal frameworks for aquaculture shared ecosystems?</i></p>			X	0	
2	<p><i>Are the policies consistent with best ecosystems management approaches (e.g. FAO, EAF, EAA, CCRF)?</i></p>	X			1	
3	<p><i>Conformity with accreditation mechanisms- Are the Best Management Practices (BMPs) required for certification and standardization for sustainable aquaculture practices included in the policies?</i></p>		X		0,5	



--	--	--	--	--	--

<b><u>POLICY AREA 4: RESPONSIBLE AND EQUITABLE FISH TRADE AND MARKETING</u></b>						
<b>Criteria for Alignment</b>		Check <b>X</b> to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
		YES	IN PART	NO		
<b>Outcome 1: Improved intra and inter regional trade</b>					66,6%	
1	<i>Is there compliance with agreed regional trade protocols and regulations?</i>		X		0,5	
2	<i>Is it coherent with fish trade policies and other policies?</i>	X			1	
3	<i>Is it Compliant with sanitary standards and market requirements?</i>		X		0,5	
<b>Outcome 2: Increased competitiveness for African fish and fishery products</b>					100 %	
1	<i>Economically efficient fisheries sector - Are fisheries sustainably managed and supported by appropriate infrastructure and prudent macroeconomic management?</i>	X			1	

2	Standards and supportive technology – a. Is infrastructure, such as the National fisheries quality control laboratory for standardization of fishery products in place?  b. Does it conform to international guidelines for certification of fishery products?	X			1	
		X			1	
3	Competitiveness through increasing value chain efficiencies - Are there appropriate pricing conditions for value addition across value chain segments?	X			1	
4	Coherence of trade policies (harmonization) - Are national trade policies coherent and harmonized at sub regional or regional levels?	X			1	
5	Consumer Information - Is symmetric information ensured between buyers and sellers?	X			1	

### **POLICY AREA 5: REGIONAL AND SUB-REGIONAL COOPERATION**

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		
<b>Outcome 1: International fisheries issues at regional levels are coherent and harmonized</b>				100 %	
1 Are there provisions for entrenched awareness of important international instruments for sustainable fisheries management and frameworks that identify the need for their	X			1	

	<i>domestication in realizing sustainable fisheries management?</i>				
2	<i>Are there measures in place to address Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing?</i>	X		1	
3	<i>Are there mechanisms to address seafood fraud?</i>	X		1	
<b>Outcome 2: RECs and RFBs are positive forces for fisheries management within the framework of regional economic and political integration agenda</b>					
1	<i>Are there mechanisms for linkages between RECs and RFBs?</i>	X		1	
2	<i>Are RECs and RFBs vehicles to promote a well-defined fishery and aquaculture?</i>	X		1	
3	<i>Are there strategies and mechanisms in place for preventing and resolving regional conflicts?</i>	X		1	

**POLICY AREA 6: AWARENESS ENHANCING AND HUMAN CAPACITY DEVELOPMENT**

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	N O		
<b>Outcome 1: Enhanced sectoral competencies and proficiencies</b>				66,6%	

1	Continuous professional education, mentorship and training:- Are there provisions to facilitate continuous awareness and enabling environment to seize and utilize opportunities for sectoral development?		X		0,5	Capacity-building for administrative staff and stakeholders
2	Accreditation of practitioners and institutions: - Are there provisions for relevant stakeholders/institutions to be accredited to maintain relevance?	X			1	
3	Facilitate centres of excellence of fisheries and aquaculture: - Are there provisions in the national and regional policies to ensure continual establishment, development and maintenance of minimum operating standards?		X		0,5	CDA
<b>Outcome 2: Improved evidence-based decision making</b>					<b>66,6 %</b>	
1	Is Information based policy decision making evident in the policy?		XX		0,5	
2	What provisions exist to facilitate Information sharing between policy makers and policy consumers?		XX		0,5	
3	Responsive to real community needs: - What strategies exist to improve enabling conditions in fish producing communities to enhance competence?	X			1	FDA subsidy, Financing of FIA by Fihariana, Training of producers

### **POLICY AREA 7:HIGH SEAS FISHERIES**

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of alignment(%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		

<b>Outcome 1: Greater African Voice in high seas fisheries</b>					60%	
1	<p>a. <i>Is there an avenue for effective participation of the MS in international deliberations, meetings, etc. and increased access to high seas fisheries?</i></p> <p>b. <i>Have provisions been made for the MS to become a member or cooperating party of appropriate RFMOs?</i></p> <p>c. <i>Are there modalities/provisions for the country to ratify United Nations Convention on the Law of the Sea and the FAO Port States Measures Agreement?</i></p>	X			1	
		X			1	
		X			1	
2	<i>Are there mechanisms for strengthening the alignment of donor and partner efforts with PFRS?</i>			X	0	
3	<i>Are there provisions for strengthening of Alignment to and co-ordination of development partners' efforts with the PFRS?</i>			X	0	
<b>Outcome 2: Increased participation and benefits for MS in high seas fisheries</b>					100 %	
1	<i>Increased access to high seas fisheries -Is there a provision made in the policy that ensures high seas resource exploitation by MS?</i>	X			1	
2	<i>Accrued benefits to concerned MS increased - Are there programmes and strategies proposed to increase investment for economic value addition (such as harbour)</i>	X			1	

<b>Outcome 3: Active participation of MS in RFMOs processes and agenda</b>					100%	
1	a. <i>Cooperation for high sea fisheries management - What provisions are there to facilitate management decisions for active roles in intergovernmental cooperation?</i>	X			1	
	b. <i>Are there modalities guiding the participation in newly established partnerships?</i>	X			1	

**POLICY AREA 8:CROSS CUTTING ISSUES IN AFRICAN FISHERIES AND AQUACULTURE**

***A. Strengthening resilience and reducing vulnerabilities to climate change in African fisheries and aquaculture***

Criteria for Alignment	Check X to Indicate if:			Level of Alignment (%)	Comment and Reference
	YES	IN PART	NO		
<b>OUTCOME 1: Adaptive capacity and resilience at the local level built</b>				60 %	
1 <i>Capacity building programme on climate smart fisheries: - Is there promotion of capacity building in the sector on climate change?</i>	X			1	

2	<i>Communication systems: - Are there systems on participatory Climate Change (CC) and Disaster Risk (DR) vulnerability assessment and aquaculture development?</i>		X	X	0,5	Development of a climate change adaptation strategy for the fish farming sector
3	<i>Facilitate the creation of alternative livelihoods: - Are there available opportunities for at least temporary shifting to alternative occupation in the event of shocks?</i>		X	X	0,5	
4	<i>Early warning system in place as a focus for disaster: - Are there provisions for early warning mechanisms at national level?</i>	XX			1	Partnership agreement MPEB/ METEO department
5	<i>Are there mechanisms for disaster-related insurance and compensation in place?</i>			XX	0	
<b>OUTCOME 2: Policy coherence and coordination at the</b>					<b>66,6%</b>	

<b>national and regional levels improved</b>						
1	<i>Do the Disaster risk management (DRM) and climate change Adaptation (CCA) policies include fisheries and aquaculture?</i>		XX		0,5	
2	<i>Do the fisheries and aquaculture policies include DRM and CCA?</i>		X	X	0,5	
3	<i>Are there policies for marine spatial planning?</i>	XX			1	maritime atlas, marine spatial planning in progress
<b>B. Gender and Youth</b>						
<b>OUTCOME 1: Increased access to resources</b>						
					90%	
1	a. <i>Do policies and interventions aim at attracting women and youth?</i>	XX			1	
	b. <i>Do they address key barriers and constraints to entry and access to land and water?</i>		X	X	0,5	
2	<i>Child and forced labour:- Does the</i>		X		1	



	<i>policy have provisions on the prohibition of child and forced labour?</i>				
3	<i>Are there provisions for the prevention/prohibition of Gender-based violence at all levels along the fisheries value-chain?</i>	X		X	1
4	<i>Security of investment and access rights and ownership - Does the policy have provisions for the system to ensure security of investments and market certainty?</i>	X			1

### ***C. Private Sector Investments and Financing Mechanisms for Fisheries and Aquaculture in Africa***

<b>OUTCOME 1: Improved enterprise performance within the fisheries and aquaculture sector</b>					50 %
1	<i>Global competitiveness report of World Economic Forum - Does the policy Conform with the Global Competitiveness Report of World Economic Forum (WEF)?</i>		X		0,5
2	<i>World Bank Fisheries Performance indicators - Does it align with the WB Fishery Performance Indicators (FPIs)?</i>		X		0,5
3	<i>Awareness of diversity of business structures - Are there provisions for awareness creation that enable practitioners and enterprise owners?</i>				
4	<i>Financing options: - a. Are the options for financing fisheries activities provided for?</i>		X		0,5

	<i>b. Are there avenues for credit financing of fisheries activities?</i>	X			1	
5	<i>Does the policy make available provisions of incentives for private sector investment?</i>	X			1	
6	<i>Is the provision of an investment fund catered for in the document?</i>			X	0	
<b>OUTCOME 2: Improved private sector governance</b>					<b>50%</b>	
1	<i>Consistency with industry best practices - Are the policies consistent with efficient structures that enable effective and well-documented best practices?</i>		X		0,5	

**National Stakeholders Consultative and Validation Workshop for the Madagascar Fisheries and Aquaculture Policy for Alignment with the Policy Framework and Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa (PFRS)**

**18<sup>th</sup> – 19<sup>th</sup> September 2023**

**PANORAMA HOTEL, Antananarivo, Madagascar**

**LIST OF PARTICIPANTS**

<b>S/N</b>	<b>NAME</b>	<b>ORGANISATION</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>EMAIL</b>
1.	Dr. MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert	MPEB (Ministry of Fisheries and Blue Economy)	Minister	
2.	Niasy RANDRIANARIJAONA	MPEB	Representative of the Director of Fisheries	rhasinamitia@gmail.com
3.	RAKOTOARISOA SOLONOMENJANAHARY  Sitraka Henintsoa	MPEB	Representative of the Director of Aquaculture	sitrakahenintsoa@gmail.com
4.	RAKOTONJANAHARY Vola	MPEB	Director of Studies, Statistics and Planning	rvolanjanahary@gmail.com
5.	RANDRIAMIARISOA Mahefa	MPEB	Representative of Small Scale Fisheries officer	tantelyaina02@gmail.com
6.	RANDRIANARIMANANA José Victor	MPEB	Ocean Governance and Marine Spatial Planning Director	mpeb.dagps@gmail.com
7.	Dr. RAKOTOARINIVO William	BCPA (Fisheries and aquaculture consulting	Representative of the	rakotoarinivow@yahoo.fr

S/N	NAME	ORGANISATION	DESIGNATION	EMAIL
		office)	Executive Director	
8.	RAKOTONIRINA Rojotahina Dina	CDA (aquaculture development center)	Executive Director	cda.mrhp@gmail.com
9.	Pr. RALIJAONA Christian	IH-SM	Representative of the Director	ralijaona.christian@gmail.com
10.	RATRIMOSON Nirinahoelisoa	DEBV/MEDD	Director of Blue and Green Economy support	r.nirinahoelisoa@gmail.com
11.	RAMAHEFALALA Ravo Sedera	CSP (fishing surveillance center)	Executive Director representative	rijafanazava@yahoo.fr
12.	RAKOTOSOA Rado	DGEB/MPEB	Director General	mpeb.dgeb@gmail.com
13.	TAFANGY Adonis	APMF (Maritime and Fluvial Malagasy Agency)	Director of International, Legal and Environmental Affairs (DAIJE), APMF	adonistafangy@gmail.com
14.	BOTOVAHINY Henri Joel	SPAT (Toamasina autonomous port company)	Head of the Port Police Department	pfsso.spat@port-toamasina.com
15.	Givene Viviane Expresse	RENAFEP (National Network of Fishing Women in Madagascar)	Secretary General	giveneviviane@yahoo.fr
16.	Tsiry RANDRIAMPENO	APDRA (farmed fish farming NGO)	Representative of the National Coordinator	t.randriampeno@apdra.org
17.	Jérémie NDRIAMANJA	WWF	Fisheries Specialist Country Office	jndriamanja@wwf.mg

S/N	NAME	ORGANISATION	DESIGNATION	EMAIL
18.	Pr. RANAIVOSON Eulalie	GAPCM (group of shrimp fishers and aquaculturists in Madagascar)	Secretary General	gapcm.sg@gapcm.mg
19.	LEBENY Tsiahy Marcelline	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Bongolava	lebeny101@gmail.com
20.	RAHARIMANDIMBY Simon	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Atsinanana	sime10@live.fr
21.	RANDRIANIRINA Felix	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Betsiboka	randrianirinafelix@yahoo.fr mb2anasvaler@gmail.com
22.	RANDRENJARIVELO Tsiry	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Menabe	tsiry86adr@gmail.com
23.	RANDRIANERA Niniva Arivony	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Alaotra Mangoro	rniniva@gmail.com
24.	RAJAONARISOA Andry Mahefa	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Analamanga	drpeb.analamanga@gmail.com
25.	RATSITOHAINA Lala Mihaja	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Boeny	ratsitohainal@yahoo.com
26.	RANDRIANARIMANANA Serge Gérard	DRPEB/MPEB	Regional fisheries authority Itasy	randrianarimanana.gerard@gmail.com
27.	KOKO Chantal de Cupertino	MPEB/AU-IBAR	National Consultant	cuper_chant@yahoo.com

S/N	NAME	ORGANISATION	DESIGNATION	EMAIL
28.	RANDRIANANGALY NOMENJANAHARY Stéphanie	personal secretary /MPEB	Secretarial, Protocol and logistical support	mpeb.sp@gmail.com
29.	OBINNA Anozie	AU-IBAR	AU-IBAR Director Representative	Obinna.anozie@au-ibar.org
30.	NOMENJANAHARY Jouliana Esther	Protocol/MPEB	Head of Protocol	mpeb.protocole@gmail.com



## National Stakeholders Consultative and Validation Workshop for the Madagascar Fisheries and Aquaculture Policy for Alignment with the Policy Framework and Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa (PFRS)

18<sup>th</sup> – 19<sup>th</sup> September 2023

PANORAMA Hotel, Antananarivo, Madagascar

National Stakeholders Consultative and Validation Workshop for the Madagascar Fisheries and Aquaculture Policy for Alignment with the Policy Framework and Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa (PFRS)				
ANTANANARIVO, MADAGASCAR 18-19 SEPTEMBER 2023				
Venue: Hotel Panorama, Antananarivo				
ATTENDANCE LIST				
NO	Name	Title/Organisation	18/09/2023	19/09/2023
1	DINA RAJOTONIRINO	CDA. Directeur		
2	RAJONARISOA Andry Iahelo	DRPEB. Anclananga		
3	RAMBRIANA RIMANKANA Serge Gerard	DRPEB Itany		
4	Obinna ANOZIE	AU-IBAR, Nambikanga		
5	RAHOTARISA SOLOMO- HENJANAHARY Silvie, Havitse	Représentant du Réseau de l'Aquaculture / MPEB		
6	RANDRIANARJAONA Niamy	Chef Service Pêche, Direction de la Pêche		
7	LEBENTY Marcelline	DRPEB. Bongava		
8	RANDRIANIRINA Felix	DRPEB - Belamboka		
9	RATATHEPALALA RAVO SEDERA	Chf Service des Affaires juridiques et Administratives / S.P.		
10	RANDRIANERA NIMUNE	DRPEB. Alaotra		
11	RANDRIANARISOA Nabeja	SPIA ISP		
12	RALIJARANT Christian	I.H.S.M. - Univ POLITECH		
13	RAVAVOSON Enalio	GAPCH - SG.		

NO	Name	Title/Organisation	18/09/2023	19/09/2023
14	GIVENE Uoiane Egose.	RENAFEP - MADDA./SG		
15	NDRIAMANJA Jérémie	WWF		
16	TAFANGY Adonis	DAISE/ APMF		
17	RATROSON Narimanankalites	DEVB / MEDD		
18	BOUWHINDY Henri Joel	SPAI		
19	RANDRIANENO Tsiny	Assistante technique / APDRA		
20	RAKOTAMINILY Willim	Expert technique PoCFA.		
21	NOMENJAHARY Jean-Louis ESTHER	Chf Protocole MPEB		
22	RAKOTONDRAMARANA Safidy Mandaramana	S. Com / MPEB		
23	RANDRIANANGALY Nomenjanahary Stéphane	Chf particulière du Secrétaire ministre		
24	MANARINANA MANANTON A. H. Lamy	S. Com / MPEB		
25	RANDRIANARISOA Jor V. H.	DAIS / MPEB		
26	GUSTAVE J. Simeho	MPEB		
27	RAHAGI MANANJONJY Simon	MPEB MSP/PEB		
28	ZANTOTONIANA L. R. Mitya	DRPEB Bongava / MPEB		
29	RAKONJANAHARY Nabe	DSE / MPEB		
30	RAKOTOSOA Rado	DGEP MPEB		
31	ANIRAMIRANO Taharimaina	MPEB.		
32	PASOAMANTANINA Hantamantana	MPEB.		

NO	Name	Title/Organisation	19/09/2023	19/09/2023
33	PROIZO Christel de L'impactive	CONSULTANT		
34				
35				